

Objectifs

- Situer sa pratique artistique dans le cadre institutionnel et partenarial de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)
- Développer et adapter son répertoire musical afin de le mobiliser dans différents contextes de représentation, notamment en milieu scolaire
- Structurer et expérimenter des ateliers musicaux en intégrant différentes modalités d'interaction musicale adaptées au public.
- Développer sa posture artistique en situation d'interprétation et d'interaction avec le public
- Expérimenter différentes modalités d'interaction musicale à partir de son répertoire
- Analyser sa pratique artistique afin d'identifier des axes d'adaptation et de progression

Contexte

Dans le contexte de la généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (objectif « 100 % EAC »), les artistes musicien·ne·s sont amené·e·s à diversifier leurs contextes de représentation, notamment en milieu scolaire et en direction du jeune public.

Ces situations impliquent de mobiliser leur répertoire dans des formats variés, en développant des capacités d'adaptation, d'interprétation et d'interaction avec le public, tout en maintenant une exigence artistique.

Face à ces évolutions, de nombreux artistes expriment le besoin de travailler ces adaptations directement à partir de leur pratique musicale, en expérimentant des formes artistiques à la fois en situation d'atelier et en situation scénique.

La formation propose une approche en formation-action centrée sur la pratique artistique, permettant de développer des compétences directement mobilisables dans des contextes professionnels d'Éducation Artistique et Culturelle.

Date

Du 21 au 25 septembre 2026 inclus

Durée

35h (5 jours de 7h en moyenne)

- 23h de pratique artistique encadrée (travail de plateau, exploration du répertoire, expérimentation et création scénique)
- 9h de mise en situation professionnelle
- 3h d'apports théoriques et d'observation

Format

Formation collective

En présentiel

Effectif

Minimum de 4, maximum de 12 apprenant.es

Lieu

Toulouse (lieu à confirmer)

Public cible

- Artistes musiciens
- Professeurs de musique, ou musiciens intervenants titulaire du DUMI, désirant se perfectionner dans l'élaboration d'un parcours de création musicale
- Animateur avec expérience musicale

Prérequis

- L'apprenant·e doit être en mesure de proposer une thématique qu'il/elle souhaite explorer durant la formation, et d'en expliquer le choix. Cette thématique peut correspondre à un univers, un sujet, une source d'inspiration ou une question artistique sur laquelle il/elle souhaite réfléchir ou créer, même si le projet n'est pas encore défini de manière concrète.

Les candidats doivent obligatoirement compléter en ligne le **questionnaire de validation des prérequis** avant le **21 juillet 2026** : en cas de validation, les candidat·e·s sont convié·e·s à un entretien de positionnement avec le responsable pédagogique pour analyser vos besoins et confirmer la cohérence de votre projet avec la formation. Ces entretiens se dérouleront entre le **22 et 24 juillet 2026**.

PROGRAMME DE FORMATION

La formation permet aux artistes musicien·ne·s de développer et d'adapter leur répertoire afin de le mobiliser en atelier en milieu scolaire et en situation scénique devant le jeune public.

Elle s'appuie sur une approche en formation-action centrée sur la pratique artistique, permettant de développer des compétences directement mobilisables dans l'activité professionnelle, avec la réalisation d'un atelier musical en situation réelle. Elle est développée en cohérence avec les trois piliers réglementaires du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) : la rencontre, la pratique et la connaissance des œuvres.

JOUR 1

Bloc 1 : Comprendre les fondements et enjeux de l'action culturelle - 2H

Objectif pédagogique

Définir ce que sont une action culturelle et une médiation culturelle, en distinguant leurs différences et leurs attendus

Compétences associées :

- Identifier et utiliser les mots-clés associés aux notions de médiation, éducation artistique et action culturelle
- Construire sa propre définition de l'action culturelle.

Bloc 2bis : Analyser une situation d'atelier musical - 1H

Objectif pédagogique :

Analyser les modalités d'interaction musicale en situation.

Compétences associées :

- Savoir identifier l'objectif pédagogique et les étapes d'une séance d'initiation musicale
- Identifier les champs de compétences musicales sollicités une séance musicale
- Analyser les différents dispositifs mis en place
- Analyser l'engagement du public

Bloc 3 : Explorer et adapter son répertoire dans une perspective d'atelier en classe- 3H

Objectif pédagogique :

Mobiliser son répertoire musical comme support de création afin d'expérimenter des formes d'adaptation artistique et de proposer un premier contenu musical destinée au jeune public.

Compétences associées :

- Analyser son propre répertoire afin d'identifier ses potentialités d'adaptation en contexte d'atelier en classe
- Expérimenter différentes formes d'interprétation d'un même matériau musical (variation, simplification, détournement, mise en espace)
- Adapter ses contenus musicaux (structure, durée, dynamique) en fonction des conditions de réception du public

JOUR 2

Bloc 4bis : Expérimenter des modalités d'interaction musicale – 4H

Objectif :

Explorer différentes formes d'engagement du public.

Compétences associées :

- Expérimenter différentes formes d'interaction
- Ajuster le niveau de difficulté
- Mobiliser différents registres (corps, voix, rythme)

JOUR 2 & 3

Bloc 5bis : Élaborer des propositions musicales en contexte d'atelier - 7H

Objectif pédagogique :

Concevoir et expérimenter des activités d'atelier musical en s'appuyant sur son répertoire

Compétences associées :

- Savoir sélectionner et adapter des éléments de son répertoire en fonction d'un public et d'un contexte d'atelier
- Structurer un atelier musical en définissant ses intentions artistiques, son déroulé et ses modalités d'interaction
- Mettre en œuvre différentes modalités d'interaction musicale à partir de son répertoire
- Ajuster ses propositions musicales en fonction d'un objectif artistique et des réactions du public.

JOUR 3 & 4

Bloc 6bis : Développer sa posture artistique en situation d'atelier - 9H

Objectif pédagogique :

Expérimenter et ajuster sa posture artistique en interaction avec un groupe classe, en situation d'atelier musical.

Compétences associées :

- Développer une présence adaptée
- Ajuster son langage et son adresse
- Gérer les dynamiques de groupe

JOUR 4 & 5

Bloc 7 : Mettre en œuvre et analyser sa pratique artistique en atelier devant public scolaire - 9H

Objectif pédagogique :

Mettre en œuvre un atelier musical à partir de son répertoire devant un public scolaire, puis analyser sa pratique afin d'identifier des axes d'adaptation et de progression.

Compétences associées :

- Mettre en œuvre un atelier musical à partir de son répertoire
- Mobiliser ses contenus musicaux en situation d'interaction avec un groupe
- Adapter son jeu et ses propositions en fonction des réactions du public
- Développer sa posture artistique en situation réelle
- Gérer les dynamiques de groupe dans un cadre d'atelier
- Analyser sa pratique à partir de critères observables
- Identifier des axes d'amélioration et ajuster ses propositions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont conçues pour être modulables et individualisées, afin de s'adapter aux besoins, aux niveaux et aux projets professionnels des apprenants identifiés en amont et tout au long de la formation.

- **Formation-action par projet** : les stagiaires apprennent en s'appuyant sur leur répertoire musical et sur leur pratique artistique, en lien direct avec leurs objectifs professionnels. Cette démarche active favorise l'acquisition de compétences par la mise en situation concrète et l'expérimentation.
- **Travaux dirigés et pratiques en petits groupes** : les formateurs animent des temps collectifs et individuels d'analyse, d'observation et de co-construction. Ces séances permettent d'expérimenter, d'échanger sur les pratiques, de concevoir ou d'adapter des outils.
- **Apports théoriques** : des contenus méthodologiques et pédagogiques sont présentés, puis approfondis à travers des temps de débriefing et d'échanges collectifs.

FORMATEURS

Formateur : Cyril Vico, musicien intervenant (DUMI) depuis 2012 auprès de différents publics (scolaire, carcéral, médicosocial, adultes), responsable pédagogique et formateur chez Topophone depuis 2019.

Cyril Vico débute l'étude de la musique dès l'âge de 7 ans. Après plusieurs expériences musicales, il obtient une licence de Jazz (Université Toulouse – Jean Jaurès) puis un Master 1 en Étude et Création des Arts Contemporains (Université Lille 3). Rapidement, il choisit d'orienter son parcours vers la pédagogie et décroche en 2012 le DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) à l'IFMI de Toulouse. Il fait alors ses premiers pas en conception d'ateliers de création musicale en milieu scolaire au sein de l'association Topophone.

Il exerce ensuite pendant quatre années à temps plein comme musicien intervenant en milieu scolaire (Toulouse et Pays Basque), avant de rejoindre à nouveau Topophone où il évolue successivement comme coordinateur de projet, responsable pédagogique, puis directeur adjoint.

Ces expériences lui permettent de développer une solide expertise dans la création de contenus pédagogiques musicaux et dans l'accompagnement des professeurs de musique sur le terrain. Progressivement, il s'oriente vers la formation professionnelle, en transmettant ses compétences à de nombreux artistes, enseignants, professeurs de musique et animateurs sur les fondamentaux de la pratique musicale collective auprès du jeune public.

Depuis 2019, Cyril anime également des formations pédagogiques internes destinées aux artistes et musicien·ne·s intervenant·e·s nouvellement recruté·e·s par Topophone.

Souhaitant enrichir et perfectionner son approche, il suit en 2025 une formation de formateurs auprès de Robin Blondet (Illusion & Macadam, Montpellier).

Formateur : Sébastien Bénazet, cofondateur, directeur de l'association Topophone depuis 2012 et formateur depuis 2018.

Professionnel de l'éducation artistique et culturelle diplômé d'un Master en Management des Organisations, Sébastien Bénazet développe depuis 2012 ans une expertise dans la médiation musicale et l'ingénierie de projets. À la tête de Topophone, il pilote chaque année des actions touchant plus de 8 000 jeunes, encadre une équipe de 20 permanents et coordonne des réseaux de professionnels de l'action culturelle.

Sébastien conçoit et coordonne la mise en place de projets pédagogiques en milieu scolaire et médico-social. Son parcours s'inscrit dans une approche où la musique devient vecteur d'émancipation et de lien social.

Depuis 2019, il anime chaque année des formations auprès d'artistes professionnels ou en voie de professionnalisation. Il intervient également auprès de médiateurs, chargés d'action culturelle et animateurs. Ses modules portent sur l'ingénierie de projets associatifs, la médiation culturelle et l'environnement de l'action culturelle. Il accompagne par ailleurs des structures culturelles dans la mise en œuvre de projets éducatifs et artistiques.

Ses compétences incluent le développement d'ingénierie pédagogique, la gestion partenariale, le déploiement stratégique de projets associatifs et possède une connaissance approfondie des politiques publiques culturelles et éducatives. Il maîtrise des méthodologies de transmission adaptés à des publics variés (enfants, adolescents, professionnels).

Il suit également en 2025 une formation de formateurs auprès de Robin Blondet (Illusion & Macadam, Montpellier) afin de parfaire ses compétences de formateur.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule :

- **En salle pédagogique** : équipée du matériel nécessaire aux projections (vidéoprojecteur, écran), à l'accès internet et au travail en groupe (tables modulables, paperboard, sonorisation si besoin).
- **En salle de classe, dans un établissement scolaire** permettant la mise en situation dans des conditions professionnelles réelles, devant un jeune public.

TARIF

Nous pratiquons une politique tarifaire solidaire permettant l'accès des artistes et professionnels indépendants à la formation. Les tarifs varient selon le cadre de financement mobilisé :

- Individuel (autofinancement) : 525 €
- Financement professionnel (OPCO, employeur, France Travail) : 2 100 €
- Tarif conventionné AFDAS : 1 400 €

Formation exonérée de TVA selon l'article 261-4-4 a du Code Général des Impôts

FINANCEMENT

Le détail des dispositifs de financement est consultable sur [cette page](#).

Une prise en charge financière est possible :

- Intermittent-e / artiste-auteur-riche : Afdas.
- Salarié-e privé : financement possible via le plan de développement des compétences de votre employeur (Afdas ou Unifformation).
- Salarié-e public : voir avec votre service RH.
- Indépendant-e / non salarié-e : contacter votre Fonds d'Assurance Formation (FAF)- vérifier votre code APE pour le connaître
- Demandeur-se d'emploi : AIF (France Travail), Mission Locale pour les - 26 ans.

- Situation de handicap : AGEFIPH – contacter votre conseiller.e Cap Emploi

Dans le cas d'une prise en charge partielle des coûts de formation par un organisme tiers, le reliquat reste à votre charge.

ADMISSION ET DELAI D'ACCES

Les dates de formation sont définies en amont et disponibles sur le site topophone.fr

L'admission en formation est subordonnée à la validation du questionnaire de prérequis (dont le dépôt est possible jusqu'au **6 avril 2026**) ainsi qu'à l'issue favorable de l'entretien de positionnement conduit par le responsable pédagogique, organisé entre le **13 et 17 avril 2026**.

Les délais d'accès entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation sont généralement :

- Pour les demandes de financements via un organisme (OPCO, France Travail, etc.) : **6 à 8 semaines**.
- Pour les demandes de financements en direct (employeur, individuel, etc.) : **15 jours**.

Il est recommandé d'anticiper la constitution du dossier de financement le plus en amont possible. Dans le cadre d'une demande de financement, l'accord de prise en charge de l'organisme sera exigé pour valider définitivement l'inscription de l'apprenant.e.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

1 - Suivi continu des acquis

L'évaluation des compétences est intégrée aux temps de pratique artistique tout au long de la formation, afin de permettre à chaque participant.e d'observer et d'analyser l'évolution de sa pratique en situation, en atelier comme en situation scénique.

• Évaluation des connaissances (avant / après la formation)

Deux questionnaires permettent d'évaluer les connaissances initiales et les acquis en lien avec l'adaptation du répertoire et les situations de pratique artistique abordées pendant la formation.

• Évaluations formatives en cours de formation

- Mises en situation artistiques (atelier en milieu scolaire et situation scénique)
- Observations et retours individualisés du formateur sur la pratique artistique
- Auto-évaluations et échanges entre pairs à partir des situations de jeu
- Structuration progressive d'ateliers musicaux et de formes scéniques en s'appuyant sur le répertoire des participant-es
- Élaboration d'outils d'analyse de sa pratique artistique en situation

2 - Évaluation finale des compétences

Pour chaque objectif pédagogique et compétence associée, le formateur positionne l'apprenant.e selon quatre niveaux : Non acquis – En cours d'acquisition – Acquis – Maîtrisé.

L'évaluation finale s'appuie principalement sur :

- la mise en œuvre d'un atelier musical en s'appuyant sur son répertoire devant un public scolaire,
- la présentation d'une forme musicale en situation scénique devant un public,
- les éléments d'analyse de la pratique produits par le/la participant.e

Elle repose sur différents critères : qualité de l'interprétation et de l'engagement artistique, capacité à adapter son répertoire à différents contextes (atelier et scène), cohérence des propositions musicales, qualité de la posture artistique et de la présence, capacité d'interaction avec le public, capacité à analyser sa pratique et à identifier des axes de progression.

3 - Observation post-formation (facultatif)

Une observation ultérieure (en présentiel ou à partir d'un enregistrement) peut être proposée afin d'évaluer la mise en pratique des compétences sur le terrain et d'identifier les besoins de suivi.

4 - Validation de la formation

La formation est validée si :

- L'assiduité est constatée (feuilles de présence signées),
- Les compétences sont au minimum "en cours d'acquisition", avec progression mesurable et autonomie suffisante pour une mise en œuvre professionnelle.

À l'issue de la formation, chaque participant·e reçoit :

- Une attestation de fin de formation précisant le niveau de compétences atteint,
- (Le cas échéant) un retour individualisé sur ses points forts et axes d'amélioration.

Cette formation est non certifiante.

RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

Les apprenant·es auront accès à une plateforme de ressources (padlet) leur permettant d'enrichir et d'optimiser leurs actions au fil des années. Le lien leur sera envoyé en même temps que le mail de convocation.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Les besoins de l'apprenant·e en situation de handicap sont identifiés dès l'entretien de positionnement et Topophone, selon le protocole de l'AGEFIPH Ressource handicap Formation, s'assure de la mise à disposition des moyens humains et techniques adaptés et un environnement approprié :

- conditions d'apprentissage optimums, locaux conformes à l'accueil du public en situation de handicap
- équipements (vidéoprojecteur, et/ou paper-board, ordinateur, équipements spécifiques, connexion à distance, ...).

Contact référente handicap :

Emmanuelle LIEUZE 07.66.50.68.43 formation@topophone.fr

ETUDE DE SATISFACTION ET D'IMPACT

Une évaluation de la satisfaction est réalisée à l'aide de deux questionnaires :

- **Un questionnaire de satisfaction à chaud**, en fin de formation, permet de recueillir les retours immédiats des apprenant·es sur le contenu, l'animation, l'organisation et les conditions d'accueil et d'y apporter les réponses.
- **Un questionnaire à froid**, envoyé environ quatre mois après la formation, permet d'évaluer l'impact réel de la formation sur les pratiques professionnelles, les usages des compétences acquises et les éventuelles difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre. Les résultats de ces évaluations sont analysés dans une démarche d'amélioration continue.

NOUS CONTACTER

TOPOPHONE

Organisme de formation professionnelle déclaré (NDA n°76311335131)

250 avenue de Muret,

31300 Toulouse

07 66 50 68 43

Référent pédagogique et logistique :

Cyril VICO – cyril.vico@topophone.fr

Référente qualité et suivi administratif :

Emmanuelle LIEUZE – formation@topophone.fr

Référente handicap :

Emmanuelle LIEUZE – formation@topophone.fr